

Image not found or type unknown



Stockage de poubelle d' un restaurant

Par **baeza luc**, le **22/05/2010** à **09:46**

Bonjour, j'ai un locataire qui exploite un snack dans une copropriété, il laisse continuellement sa poubelle dans les espaces communs. Il me certifie qu'il n'a pas le droit de stocker ses poubelles dans son restaurant, et n'ayant pas de local dans la copropriété, il les laisse dans les parties communes. le syndic de la copropriété me fait un procès pour ses poubelles qui encombrent l'espace communs. que faire? n'a-t'il le droit de garder ses poubelles dans le restaurant vis à vis des services d'hygiène? merci de votre réponse.

luc baeza